Comité de golf
Drôme - Ardèche

TROPHEE DES GOLFS DROME-ARDECHE

Par Equipes

DAMES & MESSIEURS

SAMEDI 24 Octobre 2026 au Golf de La Valdaine

REGLEMENT 2026

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue AURA.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux
Les règles locales permanentes ffgolf s'appliquent.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux :

- Joueuses et joueurs amateurs licenciés à la ffgolf et membres d'une AS de Club ou de golf d'entreprise, adhérente au Comité de Golf DA (Drôme Ardèche). Licence de l'année en cours active.
- Les capitaines sont tenus de vérifier que chaque équipière/équipier est bien membre de l'AS, sous peine d'inéligibilité de la joueuse/du joueur.
- Les participants doivent avoir un certificat médical ou avoir rempli le questionnaire santé de l'année en cours enregistré à la date limite d'inscription.
- L'utilisation de voiturettes de golf par les joueurs ou cadets est interdite. Les demandes de dérogations éventuelles, doivent être faites au Comité Territorial de Golf Drôme Ardèche pour des joueurs ayant une invalidité avérée et reconnue officiellement (pièces justificatives obligatoires) et sous réserve de voiturettes disponibles au niveau du club organisateur.

L'Index pris en compte est celui figurant sur EXTRANET 15 jours avant la date de la compétition, (le 09 octobre minuit).

Constitution pour chaque A.S. de 6 séries et une série Pro (1 par club)

. Une série seniors 2- 60 ans et plus (mixte possible). Avoir 60 ans la veille de la compétition, nés avant le 28/06/66 .
.Une série dames
. Une série jeunes (U10, U12, U14, U16) (mixte possible)
. Première et deuxième séries (mixte possible) en fonction des index
. Troisième série (mixte possible) scramble 2 équipes de 2 joueurs
. Une série Pro (un par club) qui doit être un enseignant de golf du club.

Si une A.S. a une série non représentée ou incomplète, elle peut quand même concourir au classement final.

FORME DE JEU PAR SERIE - INDEX - REPARTITION DES SERIES

SERIE	INDEX	Nombre de joueurs par A.S.	Repères Dames	Repères Messieurs	FORMULE DE JEU/18 trous
Pro		1	Bleu	Blanc	Stroke play
1ère série	Jusqu'à 12.4	3	Bleu	Blanc	Stroke play
2ème série	12.5 à 18.4	3	Rouge	Jaune	Stableford brut
3ème série	18.5 à 36	2 x 2	Rouge	Jaune	Stableford brut (Scramble à 2)
Seniors 2 60 ans et plus	Jusqu' à 36	3	Rouge	Jaune	Stableford brut
Dames	Jusqu' à 36	3	Rouge		Stableford Brut
Jeunes U10 à U16	Jusqu' à 36	2	Violet	Rouge	Score maximum 9 coups par trou
TOTAL		19 joueurs			

Dérogation : Pour les séries : seniors2, dames, Jeunes, 3ème série, Possibilité d'inscrire un joueur >36

Sur la fiche d'inscription possibilité d'inscrire un joueur remplaçant dans chaque série. En cas de forfait d'un joueur, il pourra prendre sa place.

DEPARTS

DEPARTS : SHOT-GUN (matin et après-midi, éventuellement en fonction du nombre de participants)

. Le club organisateur communiquera les horaires de départ au plus tôt 48h avant le début de l'épreuve ou au plus tard à midi la veille au Comité de Golf Drôme-Ardèche comite.golf.da.competitions@gmail.com et à tous les clubs participants.

Marques de départs : Voir tableau dans « Forme de jeu par série ».

CLASSEMENT

CLASSEMENT PAR SERIE

- Résultat de chaque série sera obtenu par l'addition des scores des joueurs sauf série pro (un score).

-En série 1 : classement en premier lieu des équipes ayant 3 scores puis celles ayant 2 scores puis celles ayant qu'un score (total le plus bas)

- **En série jeunes : classement** en premier lieu des équipes ayant 2 scores puis celles ayant qu'un score (total le plus bas)

- Points attribués : Equipe 1ère de sa série 14 points, 2ème 12 points, 3ème 10 points, 4ème 9 points, 5ème 8 points, 6ème 7 points, 7ème 6 points etc..... En cas d'égalité les points seront partagés**.**

- Une série non représentée se verra attribuée 0 point, idem pour la série pro si non représentée 0 point.

- Chaque joueur non présent, absent, abandon ou disqualifié ne marquera aucun score.

CLASSEMENT FINAL

-En additionnant les points obtenus par chaque série.

- Départage : En cas d'égalité le classement est établi selon le plus grand nombre de 1ère place, puis de 2ème place etc.....

Interruption de jeu : Si le jeu est interrompu avant la fin de la rencontre sera pris en compte les résultats sur 18,15, 12 ou 9 trous terminés par l'ensemble des participants. Si 9 trous non joués la rencontre sera soit annulée soit reportée.

ENGAGEMENT

Date limite d' inscription : LUNDI 19 OCTOBRE minuit

Chaque A.S. fera parvenir la fiche d'inscription (disponible sur le site du Comité) par mail au club organisateur golf@domainedelavaldaine.com et au Comité de golf DA comite.golf.da.competitions@gmail.com

Droits d'inscription : 35€ par joueuse ou joueur

Invités Pros et jeunes (U10 à U16)

Les droits d'inscriptions seront envoyés par virement au Comité de golf D/A au plus tard à la date limite d'inscription

Participation du Comité de Golf Drôme Ardèche

Le Comité de Golf D/A reversera au club organisateur contre facture un montant de 30€ sur les droits d'inscriptions par joueur et joueuse inscrit (sauf pros et jeunes)

- Le Comité fournit le trophée.

Obligations du club organisateur

-Cocktail à la charge du club organisateur

-Organisation sportive : Voir cahier des charges sur le site internet du Comité Golf D/A

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

- Le Président du Comité de golf DA ou son représentant
- Le Président de l'A.S. du Club organisateur ou son représentant
- Le Directeur du club organisateur ou son représentant

REMISE DES PRIX

- **Classement** :
- Le trophée pérennisant cette compétition sera remis à l'AS vainqueur qui fera graver son nom sur le socle et en aura la garde jusqu'à l'édition suivante.
- Pas de trophée pour les classements individuels.
- **Proclamation des résultats**, cocktail et remise des trophées 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.
- Le club qui reçoit transmettra dés la fin de la rencontre les résultats au Comité de golf D/A comite.golf.da.competitions@gmail.com .

Siège social : Maison des Bénévoles du Sport – 71 rue Pierre Latécoère – 26000 VALENCE
Adresse de correspondance : 3, Impasse Deyres – 07400 LE TEIL
Tél. : 07.61.78.00.58 - E-mail : comite.golf.da@gmail.com
Site Internet : https://comitegolfda.fr